



Le 9 septembre 2024

Objet : Stationnement dans la rue Ferland

Madame,
Monsieur,

La Ville de Longueuil apportera prochainement des modifications à la signalisation du stationnement dans la rue Ferland, afin d'interdire le stationnement de chaque côté :

- à partir de 17 h les lundis jusqu'à 17 h les jeudis, du côté des adresses impaires;
- à partir de 17 h les jeudis jusqu'à 17 h les lundis, du côté des adresses paires;

La signalisation de stationnement d'une durée limitée de 2 heures, aura dorénavant les plages horaires et journées suivantes :

- à partir de 8 h à 17 h, les vendredis, samedis, dimanches et lundis, du côté des adresses impaires;
- à partir de 8 h à 17 h, les mardis, mercredis et jeudis, du côté des adresses paires;

Pourquoi apporter ces modifications?

La Ville de Longueuil a procédé à une analyse du stationnement dans la rue Ferland. Nous avons été sensibilisés par les inconvénients que l'horaire de minuit occasionne auprès des résidents. Le nouvel horaire recommandé fera que le changement de côté de rue des véhicules se fasse à 17 h les lundis et les jeudis.

Veillez noter que la signalisation en place devra être respectée en tout temps jusqu'à l'installation des nouveaux panneaux.

Pour obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Centre de services aux citoyens en composant le 311.

L'équipe du Centre de services aux citoyens